



NOTICE TO RESIDENT

Beechwood Avenue Cycle Track and Pedestrian Crossover at Corona Avenue Contract No. ISD15-5139

CONSTRUCTION NOTICE

May 2018

Dear Resident/Business,

Beginning in June, you will notice construction work occurring in your neighbourhood. This activity is being conducted to improve transportation safety on Beechwood Avenue.

WHO: Contractors working for the City of Ottawa will be completing this construction.

WHAT: As part of the Beechwood Complete Street Project, a pedestrian crossover (PXO) and a raised and separated bicycle facility will be constructed along Beechwood Avenue between Jolliet and Corona Avenues.

WHY: This construction will add a PXO crossing to be located at Beechwood Avenue and Corona Avenue, along with a section of cycle track to the East-West Bikeway corridor, offering transportation choices while improving safety for all road users.

WHEN: This work will tentatively **begin in July 2018** and will be completed by August 2018, subject to unforeseen circumstances.

WHERE: Beechwood Avenue eastbound between Jolliet and Corona Avenues.

Accessibility

Accessibility is an important consideration for the City of Ottawa. The City makes every effort to provide access through and around construction sites. If you require special accommodation, please contact the undersigned.

On-Street Parking

To allow the work to be completed, on-street parking will be prohibited during the construction period. Signs will be placed 24-hours in advance indicating the temporary parking prohibition. Vehicles parked at these locations may be towed at the owner's expense. Parking fines may also apply. In the event that access to your driveway is restricted due to construction activities, a temporary On-Street Parking Permit (orange form) will be issued by the Construction Site Inspector to authorize on-street parking within two blocks of your residence. This pass does not entitle you to park in "no parking zones" at any time.



NOTICE TO RESIDENT

Construction Disruptions

The contractor will assume full responsibility for the construction work in its entirety. They will take every precaution to minimize interruptions to the everyday life of your family and/or operation of your business, but as you can appreciate, there may be some inconvenience during the course of the operation of the work, such as delays and traffic detours when travelling through the construction zone, noise, dust and vibration. You may feel vibrations at your home or business due to the use of the heavy equipment needed to complete this work. This is quite common and not usually a problem. We would like to thank you for your patience and co-operation.

Impact on the Right-of-Way and Adjacent Private Properties

The construction work is within the City's right-of-way and will not result in any major disruption to part of the private property directly adjacent to the work. Lawns, pathways, gardens and/or driveways may be disturbed. The affected areas will be reinstated as soon as possible after construction is completed.

Should you have any questions or concerns about the project, please contact the City's Project Manager below.

City Project Manager:

Jamie MacDonald, P.Eng.
Design and Construction Municipal Branch
Planning, Infrastructure and Economic Development Department
100 Constellation Drive
Ottawa, ON K2G 6J8
Tel: 613-580-2424, ext. 16151
E-mail: jamie.macdonald@ottawa.ca

cc: Councillor Tobi Nussbaum, Ward 13 (Rideau Rockcliffe)
Councillor Mathieu Fleury, Ward 12(Rideau Vanier)

Accessible formats and communication supports are available, upon request, at the following link: www.ottawa.ca/accessibleformat



NOTICE TO RESIDENT

Piste cyclable de l'avenue Beechwood et passage pour piétons à l'angle de l'avenue Corona Contrat n° ISD15-5139

AVIS DE CONSTRUCTION

mai 2018

Madame, Monsieur,

En juin, vous remarquerez le début de travaux de construction dans votre voisinage. Ces travaux visent à améliorer la sécurité des transports sur l'avenue Beechwood.

QUI : Les entrepreneurs qui travaillent pour la Ville d'Ottawa effectueront les travaux dans le cadre de ce projet.

QUOI : Dans le cadre du projet de rue complète de Beechwood, un passage pour piétons et une installation cyclable surélevée et séparée seront aménagés le long de l'avenue Beechwood entre les avenues Jolliet et Corona.

POURQUOI : Ces travaux visent à ajouter un passage pour piétons sur l'avenue Beechwood à l'angle de l'avenue Corona, ainsi qu'une partie de piste cyclable à la voie cyclable est-ouest, offrant davantage de choix de transports tout en améliorant la sécurité pour tous les usagers de la route.

QUAND : Ces travaux devraient **commencer en juillet 2018** et devraient être terminés au plus tard en août 2018, à moins de situations imprévues.

OÙ : Sur l'avenue Beechwood en direction est, entre les avenues Jolliet et Corona.

Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux chantiers et aux secteurs avoisinants. Si vous avez des besoins particuliers en matière d'accessibilité, communiquez avec la personne soussignée.

Stationnement sur rue

Afin de permettre la réalisation des travaux, le stationnement sur rue sera interdit pendant la période de construction. Des panneaux seront installés 24 heures à l'avance pour annoncer les interdictions temporaires de stationnement. Les véhicules stationnés dans les zones visées pourraient être remorqués aux frais du propriétaire. Des amendes pourraient aussi être imposées. Au cas où l'accès à votre entrée de cour serait restreint en raison des activités de construction, un permis temporaire de stationnement sur rue (formulaire orange) vous

NOTICE TO RESIDENT

sera remis par l'inspecteur sur le chantier afin que vous puissiez stationner votre véhicule dans la rue, dans un rayon de deux pâtés de maisons de votre résidence. Toutefois, ce permis ne vous donne en aucun cas l'autorisation de vous garer dans les zones interdites.

Inconvénients causés par les travaux

L'entrepreneur assumera l'entière responsabilité des travaux de construction. Il prendra toutes les précautions nécessaires pour limiter les perturbations du quotidien de votre famille ou des activités de votre entreprise, mais vous comprendrez qu'il pourrait y avoir certains inconvénients pendant les travaux, comme un ralentissement de la circulation dans la zone de construction, des déviations routières ainsi que du bruit, de la poussière et des vibrations. Vous ressentirez peut-être des vibrations dans votre maison ou votre commerce à cause de l'équipement lourd requis pour effectuer les travaux. Il s'agit d'une situation courante qui ne cause généralement pas de problème. Nous tenons à vous remercier de votre patience et de votre collaboration.

Effets sur l'emprise et les propriétés privées adjacentes

Les travaux auront lieu sur l'emprise de la Ville et ne causeront aucune perturbation importante sur les parties des terrains privés adjacents au secteur visé. Par contre, il se pourrait que des pelouses, des allées, des jardins ou des entrées de cour soient touchés. Le cas échéant, tout sera remis en état dès que possible après la fin des travaux.

Si vous avez des questions concernant le projet, veuillez communiquer avec le gestionnaire de projet de la Ville.

Gestionnaire de projet de la Ville

Jamie MacDonald, P.Eng.

Construction et Design municipaux

Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique

100, promenade Constellation

Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Téléphone : 613-580-2424, poste 16151

Courriel : jamie.macdonald@ottawa.ca

c. c. Tobi Nussbaum, conseiller du quartier 13 – Rideau-Rockcliffe

Mathieu Fleury, conseiller du quartier 12 – Rideau-Vanier

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse : www.ottawa.ca/formataccessible.

NOTICE TO RESIDENT

